**Jeco 2014**

**Le Bitcoin : pour le meilleur ou pour le pire ?**

Compte rendu de Nancy Fabre

**Intervenants de la table ronde :**

* Pierre Noizat : cofondateur d’une startup et de l’association « Bitcoin France »
* Nicolas Houy : chercheur au CNRS et au GATE
* François Velde : économiste à la Banque de Réserve Fédérale de Chicago, historien de la monnaie

**Modérateur :** Hugo Sedouramane, journaliste à l’Opinion

***Référence complémentaire****: Cahiers Français n°382, 3ème trimestre 2014, page 88 : « Le Bitcoin, ses perspectives, ses risques » Louis Raffestin.*

**Première partie : Présentation des enjeux du débat**

**F. Velde : Le Bitcoin exception dans l’histoire de la monnaie ?**

Il commence par un rappel sur l’histoire de la monnaie : de la monnaie marchandise à la contemporaine et présente les deux fonctions principales de la monnaie : intermédiaire des échanges et réserve de valeur. Il insiste sur la place de l’État comme garant de la confiance que l’on peut accorder à la monnaie.

Concernant le Bitcoin : ce n’est pas un moyen de transférer de la valeur, il n’est pas un moyen de paiement mais il peut avoir de la valeur en lui-même car il y a un nombre fini dans le monde (21 millions). L’histoire officielle du Bitcoin est tenue sur un registre qui n’est pas confié à une autorité centrale mais à une machine qui centralise la gestion d’une multiplicité d’acteurs et ces acteurs jouent le rôle de vérification. Donc le Bitcoin n’est pas une vraie monnaie mais un prototype de monnaie.

**N. Houy : Quelles sont les caractéristiques techniques du Bitcoin ?**

Il y a au centre du Bitcoin une *blockchain* = liste de transactions les unes derrières les autres 🡪 innovation. C’est un protocole informatique (*peer to peer*) qui est au cœur du système du Bitcoin et dont le but est de réussir à construire et faire vivre cette *blockchain*. La propriété dans le cas du Bitcoin n’est pas celle d’un objet physique (la pièce de Bitcoin n’existe pas) mais la reconnaissance par tout le monde que l’on est le propriétaire c’est-à-dire quand tout le monde s’accorde sur le droit que l’on a de céder cet objet (comme pour la monnaie scripturale). Pour cela, il faut que ce soit écrit sur un immense registre. D’où une différence majeure avec le système bancaire = il s’agit d’un réseau décentralisé pairs à pairs où il faut consensus pour être désigné comme propriétaire, basé sur des mécanismes d’incitation (générer la circulation de l’info et d’une info juste) et de rétrocontrôle (signature électronique par exemple). Chacun aide à construire la confiance dans le résultat de la *blockchain*. Conséquences : toutes les informations sont publiques, ce qui permet de gérer le risque occasionné par l’absence d’autorité décentralisée. Cette technologie est utilisée ailleurs : vote électronique par exemple.

**P. Noizat : Quels sont les apports du Bitcoin ?**

Il gère une entreprise qui met en relation des acheteurs et des vendeurs de Bitcoin (*Marketplace*) ; mais aussi des gens qui souhaitent accepter des échanges en Bitcoin tout en étant payés en euros. Dans ce cas, son entreprise prélève une commission pour risque de change. Il fait une démonstration de transaction : On donne une adresse mail de départ du Bitcoin puis une adresse de destination (code) puis on scanne le QRCode qui apparaît à l’écran ce qui permet d’effectuer le paiement. Le réseau a capté le paiement et dit que c’est payé. Sur le site internet cela suppose d’ajouter 4 lignes de code pour le vendeur et pour l’acheteur d’avoir un lecteur de R Code, le tout sans la moindre relation contractuelle (contrairement à Paypal).

La valeur du réseau de transaction en Bitcoin (mesurée par la valeur du Bitcoin en euros —300€ environ— multipliée par le volume des échanges) est très inférieure à Paypal, Visa ou Mastercard. L’intérêt est que le commerçant y gagne un paiement en cash. Ce système permet de payer dans des pays non bancarisés à l’aide d’une simple clé usb qui contient l’adresse Bitcoin (en cryptage) pour accéder à ses Bitcoins (mais pas le mot de passe).

Le réseau en Bitcoin est très concurrentiel, car adossé sur un logiciel libre : il n’y a donc pas de rente de situation, contrairement à Paypal, Apple Store, etc.

Voir son blog : <http://www.e-ducat.fr>

**Deuxième partie : réponses aux questions de l’auditoire**

**Peut-on blanchir de l’€ avec des Bitcoins ? Que font les Etats ?**

PN : Oui car c’est du cash, mais c’est un cash un peu particulier car toute l’histoire est enregistrée. Donc, ce n’est pas le meilleur outil pour blanchir de l’argent.

NH : Le Bitcoin ne peut pas être la monnaie du crime : historique de la *blockchain* public, ordre de grandeur des transactions trop faible.

**Quid d’une autorité légale, d’une instance de régulation ?**

FV : les États ne laissent jamais une monnaie leur échapper trop longtemps car il y a toujours le risque autour de la capacité de libérer des dettes.

NH : Régulation et Bitcoin= c’est là que se cristallisent les difficultés car on ne sait pas ce qu’est le Bitcoin : valeur alternative à l’utilisation d’une monnaie ? Du réseau ? Pour le régulateur cela pose la question de la catégorie où le mettre pour le réguler. Interdire le Bitcoin ? Impossible car il est supporté par le réseau internet ; la régulation (à supposer qu’elle soit souhaitable) n’est pas facile non plus à mettre en œuvre. Qu’en pensent les utilisateurs du réseau (création qui est totalement anonyme, à dessein certainement) ? La création du Bitcoin est anti-banque, anti-Etat. Mais aujourd’hui, la question se pose différemment car d’autres s’en servent pour de plus en plus d’usages. Donc il faudrait une clarification de l’environnement juridique pour limiter les risques sur le business des entrepreneurs qui sont entrés sur le réseau.

PN : Les pays démocratiques n’ont plus le fantasme de mettre un terme à Bitcoin. Les seuls pays qui s’attaquent au Bitcoin sont aussi ceux qui veulent freiner internet, comme la Chine car le Bitcoin sert notamment à payer les opposants qui ne peuvent avoir accès à d’autres paiements.

**Quid des risques qui pourraient apparaître avec d’éventuels ordinateurs quantiques ?**

Les signatures ne résisteront pas (ne sont pas *quantum proof*), mais on n’en est pas encore là et comme tout est nouveau dans cet outil, il va aussi s’adapter et évoluer.

**Bitcoin peut-il à terme remplacer certaines monnaies ?**

FV  Bitcoin a environ 4 ans et représente moins de 0,1% de la masse monétaire en dollars. Pour remplacer le $ ou l’€ il faudrait que la monnaie remplacée présente trop de défauts, ne fonctionne plus (perte par exemple de la stabilité de sa valeur). Pour l’instant c’est plutôt le Bitcoin qui connaît des problèmes de stabilité de sa valeur, mais cela peut changer.

**Effet potentiel sur l’inflation ?**

Pour l’instant, le poids du Bitcoin est trop faible pour que cela devienne un problème et si un pays repose sur Bitcoin le problème est l’absence de régulation en cas de problème (mais c’est pareil pour un pays en hyperinflation).